



MUNICIPALITÉ DU CANTON DE POTTON
MUNICIPALITY OF THE TOWNSHIP OF POTTON

2, rue Vale Perkins, C.P. 330, Mansonville, Québec J0E 1X0
Téléphone: (450) 292-3313 Télécopieur : (450) 292-5555

**AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR
D'UN RÈGLEMENT**

VEUILLEZ PRENDRE AVIS que lors d'une séance ordinaire de son conseil tenue le 4 juillet 2011, la *Municipalité du Canton de Potton* a adopté le règlement numéro 2005-327-D, intitulé : **«Règlement numéro 2005-327-D modifiant le règlement d'usages conditionnels numéro 2005-327 et ses amendements»**.

Ce règlement autorise l'ajout de nouveaux usages conditionnels dans la zone AF-3.

Ce règlement est réputé approuvé par les personnes habiles à voter et n'a pas fait l'objet d'un référendum puisque aucune demande valide en ce sens n'a été reçue dans les délais requis.

Le *Conseil de la Municipalité Régionale de Comté de Memphrémagog* a approuvé le règlement lors d'une séance de son conseil, le 6 juillet 2011 et a émis un certificat de conformité le 12 juillet 2011.

Ce règlement est donc réputé en vigueur en date du 12 juillet 2011.

Tout intéressé peut prendre communication dudit règlement aux heures ordinaires d'affaires de la municipalité à l'hôtel de ville situé au 2, rue Vale Perkins, à Mansonville.

DONNÉ À MANSONVILLE, ce 22 juillet 2011.

Thierry Roger,
directeur général secrétaire trésorier
Municipalité du Canton de Potton

TR/cll